

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERAL EXTRA-ORDINAIRE
DU 2 JUILLET 2011 A REDANGE.

1) Appel des délégués :

<u>Bascharage :</u>	<u>Sales, Weinzierl</u>
<u>Berchem :</u>	<u>Diederich, Dondelinger</u>
<u>Bettembourg :</u>	<u>Excusé</u>
<u>Diekirch :</u>	<u>Link, Schroeder, Bierchen</u>
<u>Dudelange :</u>	<u>Rech, Spielmann</u>
<u>Echternach :</u>	<u>Kretz, Aspenleitner</u>
<u>Esch :</u>	<u>Fancelli, Wirth</u>
<u>Grevenmacher :</u>	<u>Gary-Kox</u>
<u>Mersch :</u>	<u>Bettendroffer, Castellano, Leisen</u>
<u>Pétange :</u>	<u>Scheid, Ricciardi</u>
<u>Redange :</u>	<u>Birchen, Nerden</u>
<u>Red Boys :</u>	<u>Seil, Scheuren</u>
<u>Rumelange :</u>	<u>Koehler</u>
<u>Schifflange :</u>	<u>Fischbach, Fischer, Rehliner, Conrardy</u>
<u>Standard :</u>	<u>Weimischkirch, Kröpelin</u>
<u>Strassen :</u>	<u>Ney</u>
<u>Uewersauer :</u>	<u>Karier</u>

CA FLH : Gira, Epps, Stammet, Stammet, Ferron, Silvestrucci, Ewald, Keiffer, Donven, Fischbach, Welter

Invités : Schintgen, Marco Claude (réviseur), Geib, Silvestrucci Isa

Bloes Serge (Bourgmestre Redange), Thillens (COSL)

Excusés : Ministre des Sports, Président COSL, Sinner, Vitali, Gradoux, Stot, Schmitz, Simon, Wener, Gatti

Le président ouvre l'assemblée à 09.35 heures.

Il salue les représentants des clubs, la presse sportive en les remerciant des efforts fournis pendant toute la saison, et tous les membres présents.

Il excuse le Ministre des Sports, le Président du COSL, le bourgmestre de la commune de Redange ainsi que les membres du CA absent et MM. Gradoux et Stot en déplacement à l'étranger.

Il remercie le club de Redange pour l'organisation de ces Assemblées.

Avant le début de l'assemblée générale le Président demande aux clubs présents d'avance le point 8 de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire et d'accepter le nouveau membre HC UEWERSAUER afin que ce dernier ait le droit de participer aux votes.

Voté à l'unanimité.

2) Modifications des statuts et règlements de la FLH.

Les statuts.

Les statuts à modifier

Art. 27 et 28

sont votés à l'unanimité.

Il en est de même pour les règlements du code du handball.

Art. 3, art. 11, art 12, art 26, art 27, art 29, art 30, art 45

votés à l'unanimité.

Une seule interpellation de la part de Gast Seil (Red Boys) qui demande des compléments d'informations au sujet de l'article 27.

Assemblée clôturée à 09.50

Arsène Welter
Secrétaire général

Camille Gira
Président